

## Liste des délibérations

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :

Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30

Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32

En exercice : 32

Présents : 28

Pouvoirs : 3

Votants : 31

Quorum : 17

Séance levée à : 22h35

RATTACHEMENT DE POLE	N° DELIBERATION	TITRE	OBJET (dispositif)	VOTE
Solidarités, Enfance, Famille	CC/2026/01	Solidarités – Ajustement du plan de financement du projet de portage de repas de l'ADMR de Montfort-sur-Meu	Le conseil communautaire : - approuve le plan de financement actualisé proposé par l'ADMR de Montfort sur Meu pour son projet « portage de repas à domicile ». - précise que la subvention allouée porte sur projet fléché pour LEADER.	Adopté à l'unanimité <i>(Régine LEFEUVRE et Brigitte BERREE ne participant pas au vote)</i>
Culture	CC/2026/02	Résidence L'APARTE – Elly Oldman	Le conseil communautaire : - approuve la signature de la convention de résidence à L'aparté entre Montfort Communauté et l'artiste Elly Oldman. - dit que les crédits nécessaires sont disponibles dans le budget.	Adopté à l'unanimité
Sport et Education	CC/2026/03	Sport – Aide à l'emploi sportif – Conventions 2026	Le conseil communautaire : - approuve les conventions précitées ; - autorise le Président à les signer.	Adopté à l'unanimité
Sport et Education	CC/2026/04	Sport – Demande de subventions pour les associations sportives 2026	Le conseil communautaire : - approuve le versement des subventions telles que présentées ci-dessus ; - dit que les crédits sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Sport et Education	CC/2026/05	Sport - Exploitation du centre aquatique Océlia et surveillance de la baignade au lac de Trémelin – Contrat 2023/2031 - Rapport d'activité 2024	Le conseil communautaire : -prend acte du rapport d'activité du délégataire ci-annexé.	Adopté à l'unanimité
Tourisme et Loisirs	CC/2026/06	Tourisme – Convention 2026-2030 avec l'AAPPMA La Gaule d'Iffendic (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)	Le conseil communautaire : - autorise le Président ou son représentant à signer la convention avec l'AAPPMA La Gaule d'Iffendic.	Adopté à l'unanimité

Economie et Emploi	CC/2026/07	Economie - Prolongation du délai de vente parcelle ZM 265 – L'entreprise Loste Grand Saloir	Le conseil communautaire : - approuve la prolongation de 6 mois du délai prévu pour la signature de l'acte authentique de vente des parcelles suscitées à la société SAS Grand Saloir Saint Nicolas. -autorise le Président à signer tous les documents afférents à cette vente.	Adopté à l'unanimité
Economie et Emploi	CC/2026/08	Emploi - Convention CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) – Avenant de prolongation pour 2026	Le conseil communautaire : - approuve la proposition de signature d'un nouvel avenant de prolongation d'un an pour l'année 2026 à la convention triennale 2020-2022 avec le CIDFF 35 ; -autorise le Président à signer cet avenant ; -autorise le Président à procéder au versement de la subvention sur la base de cet avenant.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2026/09	Ressources Humaines - Recrutements temporaires et saisonniers pour les loisirs à Trémelin	Le conseil communautaire : - autorise la création d'emplois non permanents d'adjoints d'animation dans les conditions exposées ci-dessus ; - autorise le Président à prendre toutes les dispositions relatives au recrutement ; - dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/10	Commande publique - Rénovation de l'espace Châteaubriand - Lots n° 3 et 4 - Modification des marchés de travaux	Le conseil communautaire : - approuve les propositions d'avenants exposées ci-dessus ; - autorise le Président à signer lesdits avenants.	Adopté à l'unanimité ( <i>Séverine BETHUEL ne participant pas au vote</i> )
Finances et commande publique	CC/2026/11	Commande publique – Exploitation des établissements d'accueil du jeune enfant de Montfort Communauté – Choix du mode de gestion	Le conseil communautaire : - approuve le principe de l'exploitation du service de gestion et exploitation de six établissements d'accueil du Jeune Enfant dans le cadre d'une concession de service public - approuve le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises	Adopté à l'unanimité ( <i>1 abstention : D.DAVID</i> )

			conformément aux dispositions de l'article L. 1411-4 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales. - autorise l'exécutif à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public	
Finances et commande publique	CC/2026/12	Finances - Vote des taux des impôts directs locaux et taxe GEMAPI	Le conseil communautaire : - décide de fixer les taux intercommunaux pour 2026 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 2,40 %</li> <li>• taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 5,51 %</li> <li>• taxe d'habitation (TH) : 11,76 %</li> <li>• cotisation foncière des entreprises (CFE) : 25,50 %</li> </ul> - fixe le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'année 2026 à 128 558,00 € - charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux - de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/13	Finances – Vote des Budgets Primitifs 2026 – budget principal et budgets annexes	Le conseil communautaire : - vote le budget primitif 2026 du Budget Principal au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Centre aquatique au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Trémelin au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Office de Tourisme au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Panneaux Photovoltaïques au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe REOM au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Assainissement au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA L'Abbaye au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA Corderie au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA La Nouette au chapitre. - vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA Le Meslier au chapitre.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/14	Finances – Révision des autorisations d'engagement et des autorisations de programme	Le conseil communautaire : -approuve la révision des autorisations d'engagement et des autorisations de programme mentionnées ci-dessus.	Adopté à l'unanimité

Finances et commande publique	CC/2026/15	Finances – Dotation de solidarité communautaire 2026	Le conseil communautaire : - approuve la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire 2026 telle que présentée ci-dessus.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/16	Finances – Évaluation des charges transférées – Rapport CLECT	Le conseil communautaire : - approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 05 février 2026 ; - approuve la révision libre des attributions de compensations aux communes telle que présentée ci-dessus.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/17	Finances – Modification fonds de concours – Complément enveloppe sport	Le conseil communautaire : - adopte la modification du règlement de fonds de concours ci-joint annexé.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/18	Finances – Fonds de concours mobilité- Commune de Breteil	Le conseil communautaire : - approuve l'attribution d'un fonds de concours de 9 956,00 € à la commune de Breteil pour l'étude d'optimisation et d'agrandissement du parking de la halte ferroviaire et l'installation d'un abri-vélos et des appuis vélos associés, - autorise le versement de ce fonds de concours selon les modalités citées précédemment.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/19	Finances – Fonds de concours Sport - Commune de Pleumeleuc	Le conseil communautaire : - approuve l'attribution d'un fonds de concours de 200 000,00 € à la commune de Pleumeleuc pour la Rénovation énergétique et l'extension du complexe sportif, - autorise le versement de ce fonds de concours selon les modalités citées précédemment.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2026/20	Finances – Reversement de la taxe sur l'exploitation des	Le conseil communautaire : - approuve la répartition de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance comme exposé ci-dessus,	Adopté à l'unanimité

		infrastructures de transport de longue distance	- autorise le versement aux communes selon les modalités citées précédemment.	
Finances et commande publique	CC/2026/21	Finances - Subvention du budget principal au budget annexe Office de tourisme	Le conseil communautaire : - approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 143 513,56 € du budget principal au budget annexe Office de tourisme au titre de l'exercice 2025 correspondant au déficit de l'exercice. - dit sur les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice concerné. - autorise pas le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2026/22	Habitat – Avenant à la convention relative au Conseil en Architecture et Urbanisme (CAU 35) – année 2026	Le conseil communautaire : - autorise le président à signer l'avenant à la convention relative au Conseil en Architecture et Urbanisme en Ille-et-Vilaine.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2026/23	Environnement – PCAET 2023 / 2028 – Approbation du bilan à mi-parcours	Le conseil communautaire : -approuve le bilan à mi-parcours du PCAET 2023-2028 de Montfort Communauté et les documents le constituant, joints en annexe ; -prend acte de la poursuite de la mise en œuvre du PCAET jusqu'en 2028 ; -dit que le bilan à mi-parcours sera mis à disposition du public et transmis aux services de l'État. -autorise la signature de tous les documents afférents à cette démarche.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2026/24	Urbanisme _ Modification du droit commun – PLU Pleumeleuc - Approbation de la procédure de modification	Le conseil communautaire : - approuve la procédure de modification du PLU de Pleumeleuc tel que détaillée ci-dessus et précisée dans l'annexe jointe à la présente délibération. - dit que la présente délibération fera l'objet d'une transmission au Préfet et des mesures de publicité et d'affichage prévues par la Loi ; - dit que le dossier de PLU tel qu'approuvé par le conseil communautaire sera tenu à la disposition du public et sera rendu exécutoire à l'issue des mesures de publicité et d'affichage précitées.	Adopté à l'unanimité

Environnement et aménagement du territoire	CC/2026/25	Urbanisme- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – Débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable)	Le conseil communautaire : - prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme.	Adopté à l'unanimité
Informations et questions diverses	CC/2026/26	Les décisions du Président et du Bureau pour la période du 14 novembre 2025 au 15 janvier 2026	Le conseil communautaire : -prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau pour la période susvisée.	Adopté à l'unanimité

Fait à Montfort sur Meu,

Le Président,  
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance :


